

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 418

Artikel: Les "grands" de la construction en Suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018795>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En outre, la population, et particulièrement l'APAG que nous retrouvons donc ici, veut avoir son mot à dire dans la décision finale.

Le poids des Vigilants

Au sein de la commission du Conseil municipal, les partis de gauche et un représentant « vigilant » (sur deux) refusent le compromis. Aujourd'hui, on approche de la présentation du projet en séance plénière ! Il suffirait que la majorité des partisans de M. Schwarzenbach vote en faveur de la rénovation pour que celle-ci l'emporte. Quelques voix supplémentaires peuvent être glanées sur les bancs démo-chrétiens ou radicaux, sur la base de critères architecturaux ou même économiques : la rénovation en effet — et contrairement à la reconstruction — intéresse principalement les petites et moyennes entreprises du secteur de la construction.

Si le parti de la rénovation devait être battu, le référendum est inévitable, avec le risque fort probable d'un blocage supplémentaire de l'ensemble de l'action projetée pour des années encore.

L'échec des technocrates

A ce stade du déroulement de l'affaire des Grottes, plusieurs leçons doivent être tirées. Tout d'abord l'échec de l'option technocratique, « apolitique », de la fondation. On a voulu enlever aux citoyens, à leurs représentants, le contrôle d'une opération d'envergure... et l'on n'est parvenu qu'à perdre des années et des millions.

Sur un autre plan l'expérience peut se révéler positive. La politique d'achat systématique de terrains fut une option du Parti socialiste et de ses magistrats. On a pu craindre un instant qu'elle aboutisse à des résultats qui en faisait l'outil de la spéculation privée : c'était ce projet de reconstruction totale, à une densité exagérée. L'action de divers groupements, et en particulier celle de l'association des habitants, permettent aujourd'hui d'espérer que les Grottes échapperont au destin

de trop de bâtiments, d'ensemble de bâtiments. On doit admettre que si la Ville n'avait pas eu la maîtrise du sol, la mobilisation populaire aurait été vaine. On voit donc s'ébaucher une manière d'actions complémentaires (bien involontaire encore dans le cas des Grottes !), celle de magistrats au niveau officiel, parlementaire, et celle de groupes de citoyens décidés à combattre sur le terrain.

Dernier point. Si le parti de la rénovation l'emporte, c'est toute la politique menée à Genève par

les milieux immobiliers, avec la bénédiction du conseiller d'Etat Vernet, politique fondée donc sur la démolition et le maximum de densité, qui sera remise en question. Ce n'est pas un hasard si, à l'intérieur de la fondation, ce sont deux libéraux qui luttent avec le plus d'énergie pour la reconstruction totale : le conseiller administratif Raisin, qui a plusieurs fois évoqué l'idée d'une revente de certains terrains, et M. Couteau de la SDES (Société pour le développement de l'économie suisse). Ils ont saisi l'ampleur de l'enjeu.

Les « grands » de la construction en Suisse

Un léger mieux : c'est ce que les spécialistes (voir notamment le bulletin de la SDES du 23.8) croient discerner dans le secteur de la construction de logements dans les villes. En bref, les symptômes en question : « le nombre des logements achevés est resté au premier semestre inférieur de 36% à celui de la même période de l'année précédente; en revanche, le nombre des autorisations de construire s'est accru de quelque 4,5% si l'on compare ces deux périodes ». On doit pousser ça

et là un léger soupir de soulagement, même si les « moyennes » entreprises qui, en première ligne, ont fait les frais des quatre années de crise ont aujourd'hui disparu, tandis que les « grands » de la construction, tout en réduisant considérablement leur personnel, trouvaient les moyens d'attendre une hypothétique reprise. Voici du reste (sur la base d'une synthèse élaborée par la « Handelszeitung » du 4.8) la fine fleur de la construction dans notre pays :

Sociétés	Chiffres d'affaires 76 (en mio.)	Affaires à l'étranger (en mio.)	Chiffres d'affaires 75 (en mio.)	Employés	La nature des contrats 76 (en % avec le secteur)		
					public	mixte	privé
Losinger	496	164	491	5280	59	41	
Walo Bertschinger	184	7	197	2042	49	9	42
Zschokke	166	43	188	2020	43	19	38
Stuag	160	—	166	2150	78	22	
Locher & Cie	118	4	123	1202	44	10	46
Züblin	90	12	117	1470	40	60	
Frutiger Söhne	89	7	76	1049	45	15	40
H. R. Schmalz	85	12	80	1026	72	1	27
H. Hatt-Haller	85	—	97	1014	54	1	45
Murer AG	59	3	58	703	80	12	8
W. J. Heller	52	—	55	537	57	5	38
Schafir & Mugglin	51	3	73	578	71	13	16
Stamm Holding	51	—	59	602	27	20	53
Bless	39	12	42	624	67	22	11
Kibag	31	—	25	241	75	8	17
Sateg	24	—	31	289	83	13	4